

### EDITO

En 2017, les chiffres publiés de la croissance et de la création d'emplois dans les entreprises accompagnées par le capital-investissement<sup>1</sup> ont confirmé à nouveau le rôle majeur de levier économique des fonds français.

Témoin privilégié en tant que spécialiste du financement des PME non cotées, ACG Management s'inscrit dans ce contexte. Les PME financées par nos fonds régionaux<sup>2,3</sup> affichent ainsi, avec plusieurs années de recul, une croissance nettement supérieure à celle du PIB local et/ou national.

Votre épargne se mobilise ainsi au bénéfice des entreprises que nous jugeons les plus dynamiques avec pour objectif de soutenir leur développement et favoriser la création de richesses et d'emplois.

En 2017, 38 M€ ont été investis par nos équipes de gestion dans 35 PME en région, les cessions ayant totalisé de leur côté 28 opérations représentant 49,5 M€ en coût d'acquisition.

L'année a également donné lieu à des distributions conséquentes au profit des investisseurs qui se sont élevées à 66 M€ via 20 fonds dont par exemple le versement avec plus-value du FIP Néoveris Corse 2009, 3<sup>e</sup> de la gamme. Au total depuis sa création en 2000, ACG Management a ainsi versé 405 M€ à ses investisseurs. Pionnier du capital investissement insulaire en Corse et en Outre-mer, ACG Management a de plus lancé en fin d'année son 10<sup>e</sup> FIP Corse tout en complétant son offre avec la création d'un 6<sup>e</sup> fonds Outre-mer, tous deux gérés par des équipes de gestion expérimentées et implantées localement.

En 2018, la Société de Gestion entend maintenir son offre de défiscalisation à l'impôt sur le revenu en reconduisant à minima les outils d'investissement dans les PME insulaires via ses FIP Corse et Outre-mer.

Par ailleurs, en opérateur important de la gestion institutionnelle avec plus de 300 M€ souscrits, ACG Management poursuit la préparation de nouvelles levées, notamment à la Réunion et dans l'Amorçage régional.

### Les Equipes d'ACG Management

<sup>1</sup> Source : Etude AFIC/cabinet EY « Croissance & création d'emplois », 12/12/2017.

<sup>2</sup> +13,5% par an en moyenne du CA cumulé des sociétés accompagnées par l'ensemble des fonds réunionnais sous gestion d'ACG Management entre 2013 et 2016.

<sup>3</sup> +15% par an en moyenne du CA cumulé des sociétés accompagnées par l'ensemble des FIP Corse d'ACG Management entre 2008 et 2016.

## ACG MANAGEMENT

ACG Management, spécialiste de l'investissement dans les PME françaises non cotées, accompagne depuis plus de 15 ans les entreprises à tous les stades de leur développement (amorçage, capital innovation, capital développement et transmission). La société intervient sur des secteurs variés et porteurs avec pour vocation de faire émerger les champions de demain.

L'équipe propose une large gamme de véhicules d'investissement gérés ou conseillés comprenant des fonds grand public (FCPI, FIP) ou destinés aux investisseurs professionnels.

ACG Management compte parmi les acteurs majeurs du marché, grâce à un positionnement unique combinant indépendance, innovation, expertise et proximité.

### QUELQUES CHIFFRES (AU 31/12/2017)

892 M€

VEHICULES GERES OU CONSEILLES  
DEPUIS L'ORIGINE

40 000

INVESTISSEURS PARTICULIERS  
OU INSTITUTIONNELS

40

COLLABORATEURS,  
DONT 19 PROFESSIONNELS DEDIES  
A L'INVESTISSEMENT

359

ENTREPRISES  
FINANCEES\*

66

VEHICULES DE CAPITAL  
INVESTISSEMENT

\* Fonds hors FCD et NEOCAL.

## PALMARES 2017



ACG Management est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies

# ACG MANAGEMENT A PROCÉDE A D'IMPORTANTES DISTRIBUTIONS AU PROFIT DE SES INVESTISSEURS

ACG Management démontre sa capacité à restituer les avoirs à ses souscripteurs :

- Depuis sa création en 2000, la Société de Gestion a redistribué au total 405 M€ aux porteurs de parts de fonds aussi bien institutionnels que grand public. Pour rappel, 359 entreprises ont été financées depuis l'origine.
- En 2017, 66 M€ ont été versés via 20 fonds. Les fonds destinés au grand public ont pour leur part, représenté 42 M€ distribués au travers de 12 FIP/FCPI.

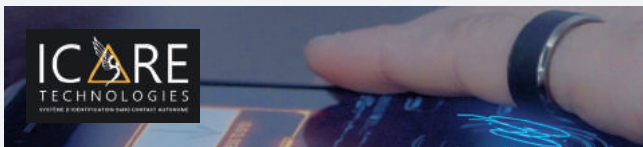
L'année a notamment été marquée par les **clôtures des FIP Néoveris 5 et Corse 2009 avec plus-values :**

FIP	PLUS-VALUE (hors droits d'entrée, avantage fiscal et prélèvements sociaux)	DUREE DE VIE	REDUCTION D'IR A LA SOUSCRIPTION*	PME FINANCEES
NEOVERIS 5	8,90%	10 ans	25%	20 PME situées en PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes et intervenant dans des secteurs variés tels que les biens et services industriels, les services, les logiciels, les biotechnologies et l'énergie.
NEOVERIS CORSE 2009	6,17%	8 ans	50%	10 PME corses intervenant dans des secteurs variés tels que la construction, la promotion immobilière, l'énergie, le tourisme ou la distribution.

**Les performances passées ne présagent pas des performances futures**

\* à condition d'avoir détenu les parts jusqu'au 31 décembre de la 5<sup>ème</sup> année suivant celle de la souscription.

## FOCUS SUR 2 INVESTISSEMENTS



### ICARE TECHNOLOGIES

ICARE est une startup corse qui développe une bague de paiement autonome sans contact sécurisée et pouvant se substituer à l'ensemble des cartes de paiement, aux clefs de voiture, de domicile et aux dispositifs actuels d'identification sans contact. Complètement autonome et sécurisé, ce bijou technologique s'adapte aux nouveaux modes de consommation liés au digital.

ACG Management a pris une participation minoritaire dans la société Icare par l'intermédiaire des FIP. L'investissement a permis l'embauche d'une dizaine d'ingénieurs spécialisés afin de finaliser le prototype en vue d'une pré-commercialisation et d'une mise sur le marché de la bague courant 2018.



### CIRANO GROUP

Créé en 1996, CIRANO (acronyme de Cinéma, Internet, Radio et Nouveaux médias) est un groupe de médias affichant une forte présence dans l'Océan Indien. Il exploite notamment les franchises du groupe NRJ : NRJ à La Réunion, Mayotte et depuis peu à l'île Maurice, ainsi que Chérie FM et Rire et Chansons à La Réunion. L'entreprise compte aujourd'hui une trentaine de filiales.

CIRANO a déménagé au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2017 au centre du chef-lieu de la Réunion, suite à l'acquisition des anciens locaux de France Télévision pour accueillir l'ensemble des activités du groupe, une plateforme innovante de studios en Time Share et un pôle d'animation culturel et événementiel. L'investissement d'ACG Management permettra au groupe de poursuivre sa stratégie d'expansion et d'accélérer son développement à la Réunion et dans l'Océan Indien.

## FOCUS SUR 2 CESSIONS



### BREVET

Créé dans les années 20, BREVET est le spécialiste français de l'aménagement et de la transformation de cabines poids lourds et de véhicules spéciaux (incendie, véhicule école, minier) pour les acteurs privés et publics, reconnu par ses clients sur ce marché de niche. Depuis 2009, la participation majoritaire d'ACG Management via certains de ses FIP Néoveris, aux côtés d'autres investisseurs minoritaires, a permis à cet acteur emblématique de la filière française du véhicule terrestre, de préserver, développer son savoir-faire et ainsi de maintenir l'emploi. Sa cession auprès d'un industriel reconnu du secteur, TOUTENKAMION, permet d'entamer de nouvelles perspectives de développement, en particulier à l'international, et au Dirigeant de poursuivre l'aventure.



### I MUSIC SCHOOL

Créée en 2007, I Music School est une école de musique en ligne (internet et smartphone) qui met à disposition plus de 30 000 vidéos et masterclass. Les cours de musique sont assurés par 60 artistes et spécialistes et regroupent 11 instruments mais également le chant et la musique assistée par ordinateur (M.A.O). ACG Management a pris une participation au capital de la société en 2010 via le FIP Suminà afin de développer la société en France ainsi qu'à l'étranger et particulièrement en Asie. Le chiffre d'affaires de la société a doublé entre 2010 et 2015 faisant d'I Music School la plus grande école de musique de France avec 9 000 élèves à fin 2017. La société ayant assuré sa pérennité et son développement, ACG a parfaitement rempli sa mission et a donc décidé de céder sa participation en 2017.

31 | 12 | 2017

## COMMENTAIRE DE GESTION

Le FCPI Innoveris 2012 a finalisé la constitution de son portefeuille en 2014, celui-ci comporte au 31/12/2017 12 PME sur les 18 financées depuis l'origine.

Au cours de l'exercice, le Fonds a procédé au refinancement de la société BIOM'UP à hauteur de 100 k€. Le Fonds a également cédé l'essentiel de ses actions SOLUTIONS 30 permettant ainsi de dégager une plus-value de 161 k€.

Ces 2 sociétés cotées viennent s'ajouter aux nombreuses sociétés cotées dont le Fonds détient (ou a détenu) des actions.

L'ensemble de sociétés cotées déjà cédées représente près de 757 k€ en coût d'acquisition et 235 k€ en plus-value.

La valorisation du Fonds a subi une baisse de près de 12% sur l'année. L'essentiel de cette baisse est dû aux baisses de valorisations des sociétés AXESS VISION TECHNOLOGY et EPSILINE dont les valeurs ont été alignées sur le prix des augmentations de capital qui ont eu lieu sur l'exercice 2017.

En 2018, l'équipe de gestion va poursuivre son suivi des sociétés en portefeuille.

### CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0011202050
MILLESIME	2012
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2019
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2022
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	800 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	18% d'IR / 45% d'ISF
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	90%

### PERFORMANCE AU 31/12/2017

VALEUR DE LA PART AU 31/12/2017	471,29 €
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE (HORS AVANTAGE FISCAL)	-41,09%

### REPARTITION HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS



**38,04%**

CAPITAL RISQUE

**45,71%**

CAPITAL DEVELOPPEMENT

**16,25%**

CAPITAL AMORÇAGE

### AVERTISSEMENT

Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le Fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# INNOVERIS 2012

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

## FOCUS SUR 2 SOCIETES EN PORTEFEUILLE



### BIOM'UP

CONCEPTION DE DISPOSITIFS MEDICAUX  
IMPLANTABLES A BASE DE COLLAGENE

La société poursuit sa belle dynamique de développement au travers d'une introduction en bourse réussie puis de l'obtention de l'autorisation de commercialisation aux USA en fin d'année. Le marché américain reste plus que jamais un axe stratégique de développement.

DATE D'ENTREE	2015
DERNIER CA CONNU	3,1 M€
EFFECTIF MOYEN	55
SIEGE SOCIAL	Saint-Priest



### FERMENTALG

ACTEUR MAJEUR FRANÇAIS DES MICRO-ALGUES POUR  
LA NUTRITION ET LA SANTE

Après avoir signé des contrats de développement, renforcé son équipe, levé près de 13 M€ et plus récemment acquis un portefeuille de brevets, la société semble bien armée pour poursuivre son développement. Les mois à venir devraient être intéressants.

DATE D'ENTREE	2013
DERNIER CA CONNU	137 k€
EFFECTIF MOYEN	63
SIEGE SOCIAL	Libourne

### PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2017

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
AXESS VISION TECHNOLOGIE	Santé / Médical	Rhône-Alpes	Conception de vidéo endoscopes à usage unique
BIOAXIAL	Santé / Médical	Ile-de-France	Développement d'instrumentation d'imagerie à très haute résolution
BIOM'UP	Santé / Médical	Rhône-Alpes	Conception de dispositifs médicaux implantables à base de collagène
EGIDIUM	Logiciel	Ile-de-France	Conception et commercialisation de progiciel pour la gestion de la sécurité
ELECTRO POWER	Energie / Matériaux / Environnement	Ile-de-France	Conception et fabrication de systèmes destinés au stockage de l'énergie
ENDOCONTROL	Santé / Médical	Rhône-Alpes	Fabrication de matériaux chirurgicaux robotisés
EPSILINE	Energie / Matériaux / Environnement	Midi-Pyrénées	Développement d'une technologie d'anémométrie laser pour le marché éolien
FERMENTALG	Biotechnologies	Aquitaine	Production de molécules industrielles à partir de micro algues
HALLE AUX VITRES	Energie / Matériaux / Environnement	PACA	Commerce et installation de produits verriers.
MICROWAVE VISION	TIC	Ile-de-France	Conception et commercialisation de systèmes de mesure industriels
SOLUTIONS 30	TIC	Etranger	Leader européen des solutions pour les nouvelles technologies
STENTYS	Santé / Médical	Ile-de-France	Conception et commercialisation de matériel médical cardiologique

### TABLEAU DES FRAIS

FONDS	NOMINAL	ANNEE DE CREATION	GRANDEUR CONSTATEE	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE et des distributions d'une part, en euros ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
				AU 31/12/2010	AU 31/12/2011	AU 31/12/2012	AU 31/12/2013	AU 31/12/2014	AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	AU 31/12/2017
FCPI INNOVERIS PRIME 3	800,00 €	2010	VL+ Distribution		765,42 €	695,81 €	572,74 €	571,63 €	534,94 €	531,58 €	488,69 €
			Montant des frais (*)		43,87 €	34,31 €	35,62 €	34,13 €	33,42 €	32,65 €	32,93 €
FCPI INNOVERIS PRIME 4	800,00 €	2011	VL+ Distribution			741,84 €	694,74 €	849,22 €	821,29 €	749,59 €	477,16 €
			Montant des frais (**)			40,36 € (**)	32,65 €	33,75 €	32,62 €	32,38 €	36,75 €
FCPI INNOVERIS 2012	800,00 €	2012	VL+ Distribution				766,68 €	751,00 €	686,70 €	535,39 €	471,29 €
			Montant des frais (*)				48,39 € (***)	33,84 €	33,09 €	33,13 €	33,38 €
FCPI INNOVERIS ECOTECHNOLOGIE 2013	800,00 €	2013	VL+ Distribution					93,63 €	83,34 €	80,16 €	75,41 €
			Montant des frais (**)					6,47 € (***)	4,13 €	4,00 €	4,05 €

(\*) Y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie. (\*\*) Premier exercice de 15 mois. (\*\*\*) Premier exercice de 18 mois.

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.